



EDITO



La première lutte intensive "coup de poing" a eu lieu à Pornic en 2018, pendant 3 semaines. La seconde, en septembre 2019, à Bouée - Lavau - La Chapelle Launay, communauté de communes de Loire et Sillon (lire page 2). Cette dernière s'est déroulée sur 3 semaines, a mobilisé 250 cages-pièges et 36 personnes motivées pour presque 1 000 prises de RAE (Rongeurs aquatiques envahissants). Un vrai succès pour les animateurs et les acteurs du terrain ! Bien entendu, ce type d'action coup de poing est duplicable sur

tout le territoire de compétence de Polleniz. Cette lutte intensive est le complément aux luttes d'entretien réalisées toute l'année par tous nos bénévoles.

Suite à l'assemblée des opérateurs de la Vendée, fin septembre (lire page 3), on voit bien l'importance d'une harmonisation de nos pratiques, d'un respect de la législation et d'une communication plus évidente. Il est important pour nous, opérateurs, mais aussi pour les personnes sensibles à l'écologie, que nous ayons davantage d'informations sur les problématiques de santé et de dégradation des milieux pour donner du sens à nos actions de luttes collectives. C'est pourquoi nous avons déposé un projet de financement LIFE.

L'Assemblée des opérateurs de la Mayenne est programmée fin novembre, celles des autres départements suivront.

D'après nos informations, le ragondin pourrait ne plus être classé organisme nuisible à l'agriculture en fin d'année. Cependant le plan d'action régional RAE (PAR RAE) qui a été préalablement validé par le CROPSAV (Comité Régional d'Orientation des Politiques Sanitaires Animales et Végétales) permettra la prise d'arrêtés préfectoraux afin de poursuivre les luttes collectives de façon légale.

Certes, certains d'entre vous sont impatients de nous retrouver mais après la fusion de nos FDGDON avec la FREDON, Polleniz va retrouver un rythme de croisière et vous réunir à nouveau plus régulièrement. La partie administrative demande du temps, mais cela permettra à tous d'inscrire votre engagement dans la durée.

Merci à toutes les collectivités qui, par leur engagement, ont permis de poursuivre les luttes au service de tous.

Je vous souhaite une bonne lecture et à bientôt dans vos départements.

Alain Colas,
Référént régional lutte collective,
Vice-président de Polleniz



Les animations Polleniz en extérieur ont commencé début octobre. Ici, le 15 octobre, à Pannecé (44).

La phrase du mois

“ Attention, si Polleniz ne se mobilise pas avec le travail des différents groupements et des bénévoles, demain, le ragondin et le rat musqué pourraient perdre leur statut d'espèce nuisible au titre de l'agriculture et nous devons impérativement nous doter d'un cadre légal au niveau régional pour permettre la lutte collective et l'indemnisation des captures. C'est pourquoi Polleniz a déposé un Plan d'Action Régional validé en CROPSAV. ”

Marc Pondaven, Directeur Général de Polleniz, le 30 septembre 2019, lors de la première assemblée annuelle du collège opérateurs de la Vendée (lire page 3).

AGENDA

Novembre-décembre

Du 6 novembre au 13 décembre :
réunions d'informations et collectes en Loire-Atlantique.

Lutte intensive à Bouée

Mercredi 4 septembre, Polleniz a présenté à une trentaine de piégeurs bénévoles le plan de lutte intensive contre les rongeurs aquatiques envahissants (RAE), espèce reconnue comme nuisible pour la santé et l'environnement.



Jérémy Gourdien (technicien Polleniz) a présenté les particularités des RAE aux piégeurs participant à la lutte intensive de 3 semaines.

Cette intervention fait suite à la demande de la communauté de communes Estuaire et Sillon qui a constaté une recrudescence de RAE dans des secteurs où il n'y a pas ou peu de piégeage en zone de marais. La lutte en partenariat avec Polleniz concerne les communes de Bouée, La Chapelle Launay et Lavau-sur-Loire.

Les piégeurs ont dû s'inscrire avant le jour de la réunion afin d'être enregistrés comme piégeurs bénévoles et recevoir une carte nominative remise par Polleniz. Avant cela, ils ont reçu une formation sur les RAE par Jérémy Gourdien, animateur Polleniz. Grâce à la diffusion sur écran, ils ont pu découvrir des photos de ragondins et de rats musqués afin d'iden-

tifier leur biologie (taille, poids), reconnaître les crottes/traces laissées sur le sol... Les différentes espèces protégées leur ont aussi été présentées puisqu'il faut obligatoirement les relâcher dans la nature si elles viennent à être capturées. Autre chapitre important de cette formation : les maladies véhiculées par les RAE comme la leptospirose qui connaît actuellement une recrudescence en France et qui peut être mortelle si on la découvre tardivement. Cette maladie atteint l'homme mais aussi des animaux d'élevage (bovins, etc.) et entraîne de nombreux avortements. Les RAE représentent de véritables enjeux environnementaux et de biodiversité et sont en compétition avec des espèces autochtones comme les

canards dont ils peuvent casser les oeufs. Ils sont aussi facteurs de dispersion d'espèces végétales aquatiques envahissantes comme la jussie.

Après avoir indiqué le secteur sur lequel ils piégeront, Polleniz a mis à disposition des piégeurs bénévoles environ 250 pièges-cages et des carottes comme appâts. Conformément à la réglementation, ils devront procéder au relevé des pièges-cages avant midi tous les jours, par respect du bien-être animal, et seront indemnisés 3 € par ragondin ou rat musqué capturé.

L'opération a pris fin le 25 septembre lors de la restitution des cages à Polleniz ainsi que la présentation et le comptage des preuves (voir encadré ci-dessous).



Pièges-cages et appâts mis à disposition des bénévoles

Restitution

Les **36 piégeurs bénévoles** ont restitué les pièges-cages ainsi que les preuves de capture le 25 septembre. Au total, **986 ragondins et rats musqués** ont été prélevés durant ces trois semaines de piégeage intensif. Malheureusement, **16 pièges-cages** ont été volées.

L'ensemble des acteurs sont satisfaits du déroulement et des résultats de cette action, qui pourrait être réitérée.



Collège des opérateurs

Polleniz a organisé son premier collège des opérateurs vendéens à La-Roche-sur-Yon (Vendée), le 30 septembre.



De gauche à droite : Serge Gelot (président de Polleniz), Marc Pondaven (Directeur général de Polleniz) et Alain Colas (référént régional lutte collective).

Lundi 30 septembre, dans l'amphithéâtre du Lycée Nature, Polleniz a tenu la première assemblée annuelle du collège des opérateurs. Le but de cette réunion était de présenter les principaux changements liés à la fusion de la FREDON et des FDGDON qui a donné naissance à Polleniz. Il s'agissait aussi d'apporter des réponses aux différentes interrogations que se posent les opérateurs.

Marc Pondaven a ainsi expliqué

le nouveau fonctionnement de la structure et ce que cela impliquait pour eux. Il a notamment rappelé la notion d'adhésion pour chacun des groupements locaux puisque la lutte collective est coordonnée par Polleniz. Le directeur général est aussi revenu sur les différentes obligations liées au statut d'organisme à vocation sanitaire (OVS) pour les missions déléguées par l'Etat.

Les présidents de GiDON présents ont exprimé des interrogations sur les financements perçus ou sur le besoin de communication envers les groupements locaux. L'annonce d'une prochaine prise de contact par Vanessa Penisson, responsable du site vendéen, auprès de tous les présidents de GDON et GiDON a été accueillie favorablement par l'assemblée présente.



Près d'une dizaine d'opérateurs ont participé à la réunion de mise en place d'une OCB de lutte RAE pour le secteur de Sud-Vendée, mardi 15 octobre à Maillé (85).

Mardi 15 octobre, à Maillé (85), Polleniz a réuni des opérateurs locaux sur 6 communes de Sud-Vendée (Vix, Doix les fontaines, Maillé, Maillezais, St Pierre le vieux, Montreuil) pour proposer une lutte collective des rongeurs aquatiques envahissants (RAE) par piégeage avec une prime harmonisée à 3 € par RAE rapporté à un point de collecte.

Pour cette opération de lutte intensive, l'antenne vendéenne de

Polleniz met à disposition des pièges-cages et des appâts pour 3 semaines.

Encadrer et coordonner

Cette action est soutenue financièrement par le Syndicat de Marais Vendée-Sèvre-Autizes et les communautés de communes Vendée Sèvre Autise, Pays de Fontenay Vendée et Sud-Vendée Littoral. L'objectif est d'encadrer et coordonner une lutte ponctuelle sur

Opération de lutte intensive en Vendée

Mardi 15 octobre, Polleniz a organisé une réunion de mise en place d'une opération de lutte intensive RAE pour le secteur Sud-Vendée.

3 semaines avec la mise à disposition de pièges, d'appâts et si nécessaire de congélateurs pour des opérateurs bénévoles.

L'opération débutera le 24 Octobre par la distribution de pièges et d'appâts.



LES INTERVIEWS

Daniel BULTEAU / Loire-Atlantique



La Chapelle Heulin (44)
secteur de piégeage



16
années de piégeage

DP : Quelle profession exerces-tu ?

DB : J'étais menuisier en bâtiment.

DP : Pourquoi pièges-tu les RAE ?

DB : Parce qu'ils dégradent le marais. On piège en équipe de 7 personnes, un duo par jour, 6 jours sur 7 (sauf le dimanche).

DP : Quelles difficultés rencontres-tu ?

DB : Beaucoup de problèmes de niveaux d'eau qui ne sont pas toujours favorables au piégeage.

DP : Qu'est-ce qui te plaît dans cette activité ?

DB : Être le matin de bonne heure, au marais, en barque.

DP : Combien de pièges utilises-tu ?

DB : 26.

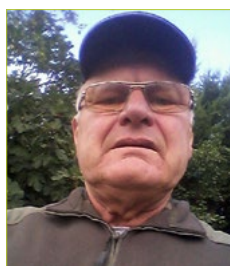
DP : Combien de temps prends-tu pour le relevé quotidien ?

DB : Deux heures par jour.

DP : Quels moyens utilises-tu pour ce relevé ?

DB : Voiture et barque tous les jours.

Jacky Guinaudeau / Vendée



St-Hilaire des Loges (85)
secteur de piégeage



40
années de piégeage



100
captures en 2018

NT : Quelle profession exerces-tu ?

JG : Je suis agriculteur à la retraite.

NT : Pourquoi pièges-tu les RAE ?

JG : En raison des dégâts qu'ils occasionnent aux cultures et notamment au maïs mais aussi pour des raisons sanitaires.

NT : Quelles difficultés rencontres-tu ?

JG : Principalement des problèmes d'accès et de portage des pièges quand je suis à pied. Parfois je n'ai pas d'appâts à disposition pour intervenir. Il y a aussi des pièges détendus ou jetés dans la rivière par des personnes mal intentionnées.

NT : Qu'est-ce qui te plaît dans cette activité ?

JG : Je suis chasseur et le piégeage est une activité de loisirs. C'est le plaisir de la surprise, j'espère toujours capturer le plus gros ragondin possible.

NT : Combien de temps prends-tu pour le relevé quotidien ?

JG : Environ 1h30, mais je fais mon relevé de pièges tout en effectuant d'autres activités liées à la ferme.

NT : Quels moyens de transport utilises-tu pour ce relevé ?

JG : En général, le tracteur pour une moyenne de 2 km. Pour le reste c'est la marche.

Damien BARBOT / Mayenne



Torcé Viviers en
Charnie (53)
secteur de piégeage



6
années de piégeage



150
captures en 2018

TG : Quelle profession exerces-tu ?

DB : Après une formation agricole, j'ai trouvé un travail en tant qu'ouvrier polyvalent dans une usine de conditionnement de désinfectant et y suis depuis 3 ans.

TG : Pourquoi pièges-tu les RAE ?

DB : Pour éviter la propagation des maladies comme la leptospirose (il y a eu quelques cas sur des bovins dans des élevages à proximité) et diminuer les dégâts aux cultures (plusieurs appels d'agriculteurs par an).

TG : Quelles difficultés rencontres-tu ?

DB : J'ai la chance d'avoir une équipe de 20 personnes pour relever les cages à tour de rôle sur la semaine, par groupe de 3. Néanmoins, avec cette organisation, il nous manque parfois des bras pour remplacer les absents.

TG : Qu'est-ce qui te plaît dans cette activité ?

DB : Au-delà d'être au milieu de la nature, ce qui me plaît c'est de pratiquer une activité bénévole conviviale.

TG : Combien de temps prends-tu pour le relevé quotidien ?

DB : Grâce à l'équipe, je ne passe que 4 h par week-end durant les 2 mois de lutte collective annuelle, pour la gestion de 40 cages sur le terrain.


Si vous souhaitez recevoir cette lettre d'information par mail, contactez-nous à l'adresse : communication@polleniz.fr

Retrouvez toute l'actualité Polleniz sur :



Maquette : Céline GUENET, Nadège BELANGE.

Rédaction : Nadège BELANGE, Alain COLAS, Damien PADIOLLEAU, Nicolas TESSON, Thierry de GUERDAVID.

 **PEFC** 10-31-1658 / Certifié PEFC / pefc-france.org

Impression : La Contemporaine